



URGENT Communiqué de presse

DANGER : la lutte contre le cancer en péril !

Les avancées scientifiques ralenties ou annulées :

les donateurs ne comprennent pas

Paris, le 14 novembre 2011. Le député Gilles Carrez, rapporteur de la Commission des finances, maintient son amendement¹ malgré la publication durant le week-end, d'un communiqué commun de l'Association pour la recherche sur le cancer, l'institut Curie, la Fondation pour la recherche médicale et la Ligue contre le cancer et cela contre l'avis du Gouvernement et de nombreuses personnalités associatives ou politiques de la majorité ou de l'opposition. Ainsi, Gilles Carrez soumettra son amendement au vote en séance publique ce mercredi à l'Assemblée nationale. La Ligue contre le cancer rappelle aux Parlementaires que si les dispositions fiscales prévues par cet amendement étaient votées, très concrètement, les laboratoires universitaires, de l'INSERM, du CNRS et de tous les grands organismes de recherche seraient financièrement en péril et contraints de suspendre ou d'arrêter certains programmes de recherche décisifs notamment dans la lutte contre le cancer.

Étant 1^{er} financeur associatif et indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue se doit d'alerter les Parlementaires et l'opinion des effets très concrets de telles mesures si elles venaient à être appliquées. Elles engendreraient également la réduction immédiate et drastique des aides apportées par la Ligue aux malades et à leurs proches, en particulier les plus précaires, ou le soutien irremplaçable aux actions de prévention ou de promotion des dépistages. En effet, grâce à la générosité du public, partout en France, la Ligue lutte contre le cancer sur tous les fronts de la maladie et en ces périodes de doute et de crise, il n'est pas inutile de préciser que ce sont les populations les plus vulnérables qui bénéficient prioritairement des services de la Ligue alors qu'elles sont les plus exposées aux ravages sanitaires et sociaux du cancer.

Tous nos donateurs ne comprendraient pas un acte irresponsable et dénué de tout sens de solidarité de la part des Parlementaires.

A propos de la Ligue contre le cancer

Premier financeur privé de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de plus de 727 000 adhérents et 12 000 bénévoles réguliers, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans trois directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider. Aujourd'hui, la Ligue, en tant qu'acteur majeur de la démocratie sanitaire et sociale, fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant le plus grand nombre possible d'acteurs sanitaires mais aussi économiques, sociaux ou politiques sur tous les territoires. En brisant les tabous et les peurs, la Ligue contribue au changement de l'image du cancer et de ceux qui en sont atteints.

Contact Presse | Ligue contre le cancer

Elodie Audonnet

audonnete@ligue-cancer.net – 01 53 55 25 31 – 06 83 18 00 28

¹ Amendement n°II-519 visant à réduire les déductions fiscales liées aux dons et à assimiler celles-ci à une niche fiscale, déposé le 10 novembre par le rapporteur de la commission des finances, dans le cadre de la discussion du projet de loi de finances pour 2012 en cours à l'Assemblée nationale.